



Covid-19

Euromaster assure la continuité de ses services et contribue à la mobilité des secteurs stratégiques

Euromaster maintient un service minimum sur l'ensemble du territoire national

Le Gouvernement insiste sur l'importance du maintien d'un service minimum pour garantir la mobilité des secteurs tels que le transport, l'approvisionnement alimentaire, les soignants, les pompiers, les forces de l'ordre, les agriculteurs... indispensables à la gestion de la crise sanitaire que nous traversons. Le décret du 15 mars 2020 précise que les « *activités d'entretien et réparation de véhicules automobiles, engins et matériels agricoles* » sont habilitées à recevoir du public dans cette période.

Dès le 17 mars, Euromaster, a **décidé de laisser ouverts 40% des sites de l'enseigne**, pour garantir la mobilité et la sécurité de tous ceux qui sont amenés à se déplacer partout en France.

Des collaborateurs sont mobilisés dans chaque département pour réaliser les prestations d'entretiens, pour tous les véhicules

À ce jour, 169 centres de service sont ouverts et se consacrent à l'entretien des véhicules légers et utilitaires, et aux véhicules industriels (poids lourds, engins agricoles et de manutention). Cette mobilisation des équipes permet d'assurer les prestations habituellement prises en charges.

Les 800 ateliers mobiles de l'enseigne sont également opérationnels. Ces unités permettent aux techniciens d'Euromaster de continuer à intervenir directement sur les parcs de véhicules des clients professionnels de l'enseigne. Si des mesures de restriction d'accès aux sites des clients d'Euromaster ont été mises en place, l'enseigne invite ses clients à en informer leurs interlocuteurs Euromaster habituels.

Les services d'astreinte et le service de dépannage 24/7 pour les poids-lourds (0820 90 40 40) sont maintenus.

Euromaster appelle à respecter et faire respecter les consignes de sécurité pour préserver la santé de tous

La sécurité est de manière constante la priorité d'Euromaster. Pour faire face à la crise du Coronavirus, des mesures de sécurité spécifiques à notre activité ont été mises en place en plus des gestes barrière édictés par le gouvernement : entre autres, obligation de n'accepter qu'une personne à la fois à l'intérieur des accueils, déplacement dans des véhicules séparés des techniciens intervenant en binôme sur les sites des clients, respect d'une distance de sécurité entre les personnes.

L'enseigne Euromaster demande à ses clients de respecter strictement ces consignes lors des contacts avec ses équipes.

Marc Frustié, Directeur Général d'Euromaster France ajoute : « *Avant tout, je remercie nos salariés de faire face, avec responsabilité et discipline. La sécurité et la santé de chacun sont notre priorité. N'en doutons pas, cette crise sanitaire ne sera pas une simple parenthèse. En quelques jours, nous avons dû gérer ensemble une transformation de notre quotidien. Elle est source d'inquiétudes de santé, pour chacun et pour nos proches, et d'incertitudes financières. Dans quelques semaines, avec la reprise, notre regard, nos clients, nos fournisseurs, les contraintes de l'Etat auront changé. Il y aura un avant et un après. Pour le meilleur si nous savons donner du sens à ces transformations. Restons mobilisés !*

Informations Pratiques

1/ CONCERNANT LES CENTRES DE SERVICE

Maintien de l'ouverture de certains centres Euromaster

- 1 centre VL et 1 centre VI ou 1 centre mixte restent ouverts par département (potentiellement adapté localement).
- Le service de dépannage Poids Lourds est maintenu à partir des centres ouverts.
- Les centres ouverts assurent une activité sur RDV.

La liste des centres maintenus en activité est accessible sur euromaster.fr ou sur businesspro.euromaster.fr

2/ CONCERNANT LES SERVICES EN LIGNE

Maintien des services en ligne

- Pour les clients particuliers : maintien des services d'achat en ligne et de prise de rendez-vous sur euromaster.fr
- Pour les professionnels :
 - o Maintien des services d'achat en ligne et de prise de rendez-vous sur businesspro.euromaster.fr
 - o Maintien de l'accès aux portails clients dédiés pour le suivi de flottes sur businesspro.euromaster.fr


A propos d'EUROMASTER EN FRANCE

Euromaster est une enseigne spécialisée dans l'entretien des véhicules. Elle développe son activité sur deux marchés distincts : le marché du grand public (tourisme, camionnette, 4x4) et celui des professionnels (flottes automobiles, poids lourds, agraire, industriel, manutention, génie civil).

Grâce à son réseau de plus de 400 centres de service (dont 136 franchisés) répartis dans toute la France, à ses 800 ateliers mobiles pour les interventions sur les sites de ses clients, et à un effectif de plus de 2 700 personnes, Euromaster accueille chaque année un million de clients particuliers, sert plus de 100 000 clients professionnels et vend près de 3 millions de pneus par an.

En 2020, l'enseigne Euromaster a été réélue « Meilleur Centre Auto » pour la cinquième fois consécutive par un panel de consommateurs.

www.euromaster.fr

Retrouvez également Euromaster sur les réseaux sociaux     

Contacts presse

Charles Collet - Agence Confluence - 01 40 07 98 25 – charles.collet@comfluence.fr

Romain Charpiot - Agence Confluence - 01 40 07 98 27 - romain.charpiot@comfluence.fr